



OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

ODDO BHF Artificial Intelligence, Organisme de placement collective en valeurs mobilières (« OPCVM ») (ci-après, le « Compartiment »)

Un compartiment de la SICAV ODDO BHF (ci-après la « SICAV »), géré par ODDO BHF Asset Management SAS

Action ODDO BHF Artificial Intelligence CR-EUR : LU1919842267

am.oddo-bhf.com

Appelez le +33 (0)1 44 51 80 28 pour de plus amples informations.

L'Autorité des marchés financiers (AMF) est chargée du contrôle de ODDO BHF Asset Management SAS en ce qui concerne ce document d'informations clés.

ODDO BHF Asset Management SAS est agréée en France et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers.

Date de production du document d'information clés : 30/03/2023

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT?

TYPE

ODDO BHF Artificial Intelligence est un OPCVM relevant de la directive 2009/65/CE constitué sous la forme d'une SICAV.

DURÉE

ODDO BHF Artificial Intelligence a été créé le 19 décembre 2018 pour une durée indéterminée.

OBJECTIFS

Le Compartiment cherche à générer une croissance du capital en investissant dans des actions internationales cotées, exposées à la grande tendance mondiale de l'« intelligence artificielle » par le biais d'une sélection de sous-thèmes présentant un lien avec cette tendance. Le Compartiment a un objectif d'investissement durable au sens de l'article 9 du Règlement Européen 2019/2088 du 27 Novembre 2019 portant sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers. La construction d'un univers d'investissement pertinent à partir des actions internationales est étayée par des outils d'analyse basés sur le Big Data, en identifiant : (i) les sous-thèmes les plus importants et les plus récents. Le choix des sous-thèmes les plus pertinents est effectué et revu régulièrement par la Société de Gestion de manière discrétionnaire, en fonction de sa compréhension et de son interprétation de cette grande tendance mondiale ; (ii) les sociétés liées à ces sous-thèmes. Chaque entreprise qui fait partie de l'univers d'investissement se voit attribuer un « score big data ». Le portefeuille d'actions internationales sera construit en plusieurs étapes:

I) Les actions sont sélectionnées en fonction de leur score big data.

II) Sur la base de l'univers d'investissement issu des deux étapes précédentes (l'"Univers d'investissement ESG"), une analyse ESG (Environnement, Social et Gouvernance) est alors réalisée. Grâce à une approche de sélectivité couvrant une grande majorité des titres de l'univers d'investissement ESG, au moins 20% de l'univers d'investissement ESG est éliminé.

III) L'approche de sélectivité est complétée par des considérations de réduction des émissions de carbone. Le Compartiment prend en compte les données relatives au carbone pour atteindre les objectifs à long terme de l'Accord de Paris visant à limiter le réchauffement climatique. Pour ce faire, le Compartiment investira dans des sociétés réduisant leur empreinte carbone en suivant de manière dynamique leurs progrès en matière de réduction des émissions en valeur absolue sur le périmètre 1 (émissions directes provenant de sources détenues ou contrôlées), le périmètre 2 (émissions indirectes liées à la consommation d'énergie pour produire des biens et services) et le périmètre 3 (toutes les autres émissions indirectes qui se produisent dans la chaîne de valeur d'une société), en utilisant le fournisseur tiers MSCI. De plus amples informations sur la méthodologie et le score ESG, ainsi que sur le reporting ESG de la SICAV, sont disponibles sur am.oddo-bhf.com.

IV) Ensuite, la société de gestion effectue un screening quantitatif.

V) Le portefeuille est soumis à un dernier contrôle de qualité effectué par la Société de Gestion : Cette analyse fondamentale peut conduire à l'exclusion de certaines valeurs, principalement lorsque la méga tendance " intelligence

artificielle " ne représente pas une proportion suffisamment importante dans la création de valeur économique de l'entreprise, et occasionnellement sur la base de raisons techniques ou fondamentales.

VI) Lors de la construction du portefeuille final, le screening quantitatif décrit ci-dessus conduira à un classement des sociétés à travers cinq buckets.

Le Compartiment est géré activement par rapport à son indice de référence, MSCI World NR, qu'il vise à surperformer, et qui sert également au calcul de la commission de performance, le cas échéant. Le Compartiment vise à surperformer cet indice plutôt qu'à le répliquer avec précision et peut s'en écarter sensiblement, tant à la hausse qu'à la baisse. Dans le cadre du processus d'investissement, le Société de gestion a toute latitude quant à la composition du portefeuille du Compartiment, laquelle peut s'écarter significativement de la répartition de l'indicateur de référence. Le Compartiment investit au moins 80% de ses actifs nets dans des actions internationales cotées. Le Compartiment peut investir jusqu'à 50% de ses actifs nets dans des actions d'émetteurs dont le siège social est situé dans des pays non membres de l'OCDE et jusqu'à 50% dans des actions libellées dans des devises de pays non membres de l'OCDE. Le Compartiment peut avoir un biais géographique vers certains pays émergents tels que la Chine (non exclusivement) via Stock Connect et Bond Connect. La part restante des actifs pourra être investie, dans les limites fixées par les « Restrictions d'investissement » du prospectus, dans toutes autres valeurs fongibles d'émetteurs internationaux (telles que des titres de créance, etc...). Le Compartiment pourra détenir, jusqu'à 10% de ses actifs nets, des équivalents de liquidités afin de pouvoir payer les produits de rachat ou faire face à d'autres besoins de liquidités. Ces avoirs pourront prendre la forme de billets de trésorerie et autres instruments du marché monétaire de notation « investment grade » libellés en EUR dont l'échéance résiduelle n'excède pas 12 mois, ainsi que de dépôts à terme et de dépôts à vue. La Société de Gestion ne recourt pas exclusivement et mécaniquement aux notations émises par les agences de notation et met en œuvre sa propre analyse interne. Dans le cadre de sa stratégie d'investissement, le Compartiment est autorisé à avoir recours à des instruments dérivés à des fins d'investissement et de couverture. Le risque de change peut être de l'ordre de 100%. L'exposition totale du portefeuille aux actions et taux d'intérêt, instruments dérivés y compris, est limitée à 100% des actifs nets. Les demandes de souscription, de rachat et de conversion sont centralisées auprès de l'Administration centrale de la Société chaque Jour d'évaluation de la valeur nette d'inventaire jusqu'à 12h00 (midi) (heure de Luxembourg – CET / CEST) et sont exécutées sur la base de la valeur nette d'inventaire de ce même jour.

L'action CR-EUR capitalise ses revenus.

INVESTISSEURS DE DETAIL VISES

Le Compartiment s'adresse aux investisseurs désireux d'investir dans un portefeuille activement géré investi essentiellement dans des actions internationales transférables en lien avec la thématique "Intelligence Artificielle". Ce produit n'est pas autorisé aux US Persons.

De plus amples informations sur le Compartiment, telles que le prospectus (Français, Anglais, Allemand) et les documents périodiques traduits dans les langues de commercialisation de du Compartiment, sont disponibles sur am.oddo-bhf.com ou peuvent être demandées gratuitement et à tout moment auprès du siège social de la SICAV au 5 allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg ou auprès de l'agent centralisateur dans le pays de commercialisation. Les détails de la politique de rémunération sont disponibles sur le site internet de la société de gestion (am.oddo-bhf.com) et en version papier sur simple demande de l'investisseur auprès de la société de gestion. La convention conclue conformément à l'article 79 de la Loi de 2010, telle que décrite plus en détail à l'annexe 1, section I, du prospectus, est consultable par les investisseurs du Compartiment qui en font la demande.

Le dépositaire du Compartiment est CACEIS Bank, Luxembourg Branch

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER ?

INDICATEUR DE RISQUE



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit sur la durée de placement recommandée, soit 5 ans. Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 5 sur 7, qui est une classe de risque entre moyenne et élevée.

Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre moyen et élevé et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est probable que notre capacité à vous payer en soit affectée. Attention au risque de change : dans le cas où le produit est libellé dans une monnaie autre que la monnaie officielle dans lequel ce produit est commercialisé, le rendement peut varier selon les fluctuations monétaires. Ce risque n'est pas pris en compte dans l'indicateur ci-dessus.

Autres risques matériellement pertinents et non pris en compte dans l'indicateur :

D'autres risques non repris dans l'indicateur de risque peuvent être matériellement pertinents, tels que :

le risque de crédit, le risque de contrepartie et le risque de liquidité

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

SCÉNARIOS DE PERFORMANCES

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleures et pires performances, ainsi que la performance moyenne du produit à horizon un an et sur la durée d'investissement recommandée.

Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Le scénario de tension montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Période d'investissement recommandée : 5 ans

Investissement: 10 000 €

Scénarios		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement		
Tension	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	1 490 €	1 130 €
	Rendement annuel moyen	-85,05 %	-35,37 %
Défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	7 640 €	3 220 €
	Rendement annuel moyen	-23,62 %	-20,27 %
Intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	10 500 €	14 520 €
	Rendement annuel moyen	4,98 %	7,74 %
Favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	14 100 €	17 590 €
	Rendement annuel moyen	40,97 %	11,95 %

Le scénario défavorable s'est produit pour un investissement entre : 03/2023 et 03/2023.

Le scénario intermédiaire s'est produit pour un investissement entre : 03/2023 et 03/2023.

Le scénario favorable s'est produit pour un investissement entre : 03/2023 et 03/2023.

QUE SE PASSE-T-IL SI ODDO BHF ASSET MANAGEMENT SAS N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la Société de Gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

QUE VA ME COUTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- Qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0%). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- 10 000 € sont investis

Investissement: 10 000 €

Scenarios	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans
Coûts totaux	728,10 €	2 328,25 €
Incidences des coûts annuels*	7,40 %	3,72 %



*Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 11,46 % avant déduction des coûts et de 7,74 % après cette déduction. Il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit. Cette personne vous informera du montant.

COMPOSITION DES COÛTS

Le tableau ci-dessous indique l'incidence annuelle des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période d'investissement recommandée et la signification des différentes catégories de coûts.

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Si vous sortez après: 1 an
Coûts d'entrée	Les coûts d'entrée représentent le montant maximum pouvant être payés lors de la souscription. 5,00 % représente le montant maximal que vous paierez, il se pourrait que vous payiez moins. La personne qui vous vend le produit vous informera des coûts réels	Jusqu'à 500,00 €
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	Jusqu'à 0,00 €
Coûts récurrents [prélevés chaque année]		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ces coûts représentent les frais d'exploitation inévitables du produit et tous les paiements, y compris les rémunérations, aux parties liées au produit qui lui fournissent des services. 1,73 % de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	164,35 €
Coûts de transaction	0,66 % de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	62,70 €
Coûts récurrents prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats	L'incidence des commissions liées aux résultats. La société de gestion prélève cette commission sur votre investissement si le produit surpasse son indice de référence. Le montant réel varie en fonction de la performance de votre investissement. 20% TTC maximum de la surperformance du Compartiment par rapport à son indicateur de référence (le MSCI World NR USD (capitalisé)), une fois les sous-performances passées, sur les cinq derniers exercices, toutes compensées et sous condition d'une performance absolue positive.	1,05 €

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FAÇON ANTICIPÉE?

Période de détention recommandée minimale requise: sur 5 ans

Cette durée de détention recommandée est un minimum qui tient compte des caractéristiques du produit choisi. Elle peut être plus longue au regard de votre situation patrimoniale et de votre choix d'investissement.

Vous pouvez faire un rachat partiel ou total à tout moment. Une sortie avant la fin de période de détention recommandée peut avoir une conséquence sur les performances attendues de votre investissement. Vous pouvez retrouver le détail des éventuels frais et pénalités appliqués en cas de désinvestissement dans la section : « Que va me coûter cet investissement ? »

Les demandes de souscription, de rachat et de conversion sont centralisées auprès de l'Administration centrale de la Société chaque Jour d'évaluation de la valeur nette d'inventaire jusqu'à 12h00 (midi) (heure de Luxembourg – CET / CEST) et sont exécutées sur la base de la valeur nette d'inventaire de ce même jour.

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RECLAMATION?

Pour toute précision ou réclamation, veuillez contacter ODDO BHF Asset Management SAS, situé au 12, boulevard de la Madeleine - 75009 Paris, France. Vous pouvez également adresser une réclamation par courrier électronique à l'adresse suivante : service_client@oddo-bhf.com. La politique de réclamation est disponible à l'adresse suivante : am.oddo-bhf.com.

En cas de litige, vous avez la possibilité de saisir le Médiateur de l'AMF.

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES?

Lorsque le Compartiment est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le Document d'Informations Clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

De plus amples informations sur le Compartiment, telles que le prospectus (Français, Anglais, Allemand) et les documents périodiques traduits dans les langues de commercialisation de du Compartiment, sont disponibles sur am.oddo-bhf.com ou peuvent être demandées gratuitement et à tout moment auprès du siège social de la SICAV au 5 allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg ou auprès de l'agent centralisateur dans le pays de commercialisation. Les détails de la politique de rémunération sont disponibles sur le site internet de la société de gestion (am.oddo-bhf.com) et en version papier sur simple demande de l'investisseur auprès de la société de gestion. La convention conclue conformément à l'article 79 de la Loi de 2010, telle que décrite plus en détail à l'annexe 1, section I, du prospectus, est consultable par les investisseurs du Compartiment qui en font la demande.

Les performances passées sur les dix dernières années, ou le cas échéant, les cinq dernières années si le Compartiment dispose de moins de cinq années civiles complètes, sont publiées sur le site internet à l'adresse suivante : am.oddo-bhf.com.